

B I M E





INFORMATIQUE D'ENTREPRISE & CLOUD

26, Avenue des Prés Verts
74200 Thonon-les-Bains

19bis, Rue de la République
74100 Ville-la-Grand

www.tilt-info.com

iLIANE

Informatique d'entreprise - Hébergement

04 50 71 96 57
contact@tilt-info.com

SOMMAIRE

ÉDITO	p. 5
FINANCES	p. 8
- Réalisations 2022 et prévisions 2023	
- Taxe foncière	
VIE SOCIALE	p. 10
- Retour de l'enquête sur le bien-vieillir	
- PLH	
- Visale Action Logement	
TRAVAUX	p. 18
- Nouvelle classe et restaurant scolaire	
DÉVELOPPEMENT DURABLE	p. 20
CADRE DE VIE	p. 22
- Tri des déchets	
- Cheminement piétonnier et application Geovelo	
URBANISME	p. 24
- Dématérialisation des demandes d'urbanisme	
SCOLAIRE	p. 26
- Rentrée scolaire	
- Centres de loisirs	
ANIMATIONS DU VILLAGE	p. 28
- Bibliothèque (coup de cœur)	
- Appel aux bénévoles	
- Spahis	
- Fête de la musique	
PERSONNEL MAIRIE	p. 30
DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS	p. 32
- APE	
- Être en Fêtes	
ÇA S'EST PASSÉ	p. 34
NOUVEAUX COMMERÇANTS	p. 36
- 3 Brasseurs	
- Il Ristorante	
- Location commerce communal	
- Au Cœur du Bien-Naître	
- Oui Boutique	
- Nos Mômes en douceur	
INFOS PRATIQUES	p. 40
CALENDRIER	p. 42



BIME (Bulletin d'Informations Municipales d'Étrembières) est une publication de la municipalité d'Étrembières.

Directrice de la publication :
Anny Martin

En charge de la commission Info-communication :
Laurence Déramé

Comité de rédaction :
Laurence Déramé, Aline Legendre, Marine Walker, Anny Martin et Célia Garofalo pour le service administratif

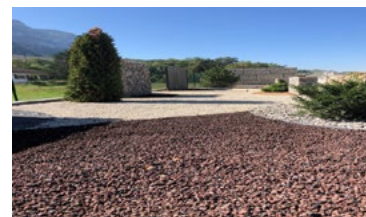
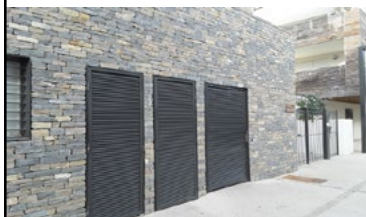
Crédits photos :
Laurence Déramé, Anny Martin, Aline Legendre, Christelle Rousset, Tony Sartorio, Jacky Tonoli, APE, mairie, Rolf Staub, Pierre Vallet, les commerces, Êtres en fêtes, Photos de couverture : Tony Sartorio
Illustrations : Envato elements

Conception-réalisation :
Repro Léman

Impression : Repro Léman
Impression sur papier Satimat Green
250 g et 115 g

Tirage : 1 600 ex.
Distribution gratuite
Valeur unitaire : 4,07 € TTC

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur(s) auteur(s).



VENTE et LIVRAISON
MATERIAUX CONSTRUCTION
et DECORATION

vrac et big bag
pierre de taille / pavé
gabion / clôture

PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

289 Chemin de Balme - 74100 ETREMBIERES
04 50 36 07 39 - info@ambiance-minerale.fr
www.ambiance-minerale.fr



CARRIERES DU SALEVE
MATERIAUX ET TRANSPORTS

423 Chemin de Balme - Le Pas de l'Echelle - 74100 ETREMBIERES
04 50 39 92 50 - info@chavaz.fr



Ça va ?

Ça ira mieux demain !

Du moins, je le souhaite, l'année 2022 ayant connu une apothéose d'alertes, avec une saison estivale et un automne certes ensoleillés, mais révélateurs d'un état climatique préoccupant, le déclenchement d'un conflit en Ukraine conduisant à une situation économique qui a engendré des hausses importantes des prix des matériaux, des retards dans les projets de construction ; et, dans beaucoup d'autres domaines, le prétexte « guerre en Ukraine » souvent avancé, à tort ou à raison ! En sachant toutefois que la commune apporte son total soutien à la population ukrainienne, une famille étant actuellement accueillie dans le logement d'urgence de la commune et d'autres familles vivant chez parents et amis.

Sans oublier une situation sanitaire chaotique.

Après ces alertes, serons-nous plus raisonnables, saurons-nous identifier pourquoi, mis à part la guerre (grandement indépendante de notre volonté), nous en sommes arrivés là, éviterons-nous de nous engouffrer sans réflexion dans de fausses solutions permettant une illusoire conservation de notre vie d'avant, comme nous le faisons en ce moment ?

Je l'espère, j'y aspire, car il y va de la sauvegarde de notre beau pays – au climat tempéré ! –, de l'avenir des générations futures, nos enfants, petits-enfants, que nous devons conduire par notre exemplarité à une vie réfléchie, responsable, créatrice, tolérante et citoyenne.

Côté municipal, allez-vous me demander, où en êtes-vous ? Comment ça va ?

Nous avons résisté à la vague pessimiste, gardé moral et la volonté de réaliser, en respectant le budget communal, nos engagements, notre programme.

Quelques réalisations 2022 :

- Un réfectoire pour l'école, compliqué mais, enfin, terminé en cette fin d'année ;
- Le cheminement doux, notre petite fierté, mené tambour battant et inauguré le 13 octobre ;
- La sécurisation du passage piéton face à la douane de Veyrier ;
- Des animations culturelles, sportives et commémoratives de belle facture, redynamisant le côté festif et solidaire, en soutien technique également au milieu associatif.

Des avancées importantes dans le registre de la communication, du développement durable :

- Un suivi exemplaire des travaux, de la propreté de notre ville-village (2 600 habitants) ;
- Une vigilance et une aide de tous les instants pour des habitants en difficulté, avec un CCAS dynamique. Notons la belle participation à Octobre rose !
- Un suivi pédagogique et attentif de la police municipale, en relation avec la nationale ;
- Une coopération avec le milieu enseignant et périscolaire, pour une scolarité épanouie et responsable de tous les enfants ;
- Une mise en route de la modification de notre PLU, afin d'être en adéquation avec le nouveau SCoT (schéma de cohérence territoriale) ;

EDITO (SUITE)

” Au plaisir aussi de vous voir à l'été 2023 venir prendre un peu de fraîcheur au Mont-Salève en empruntant le téléphérique, pour découvrir la belle réhabilitation de la gare haute... ”

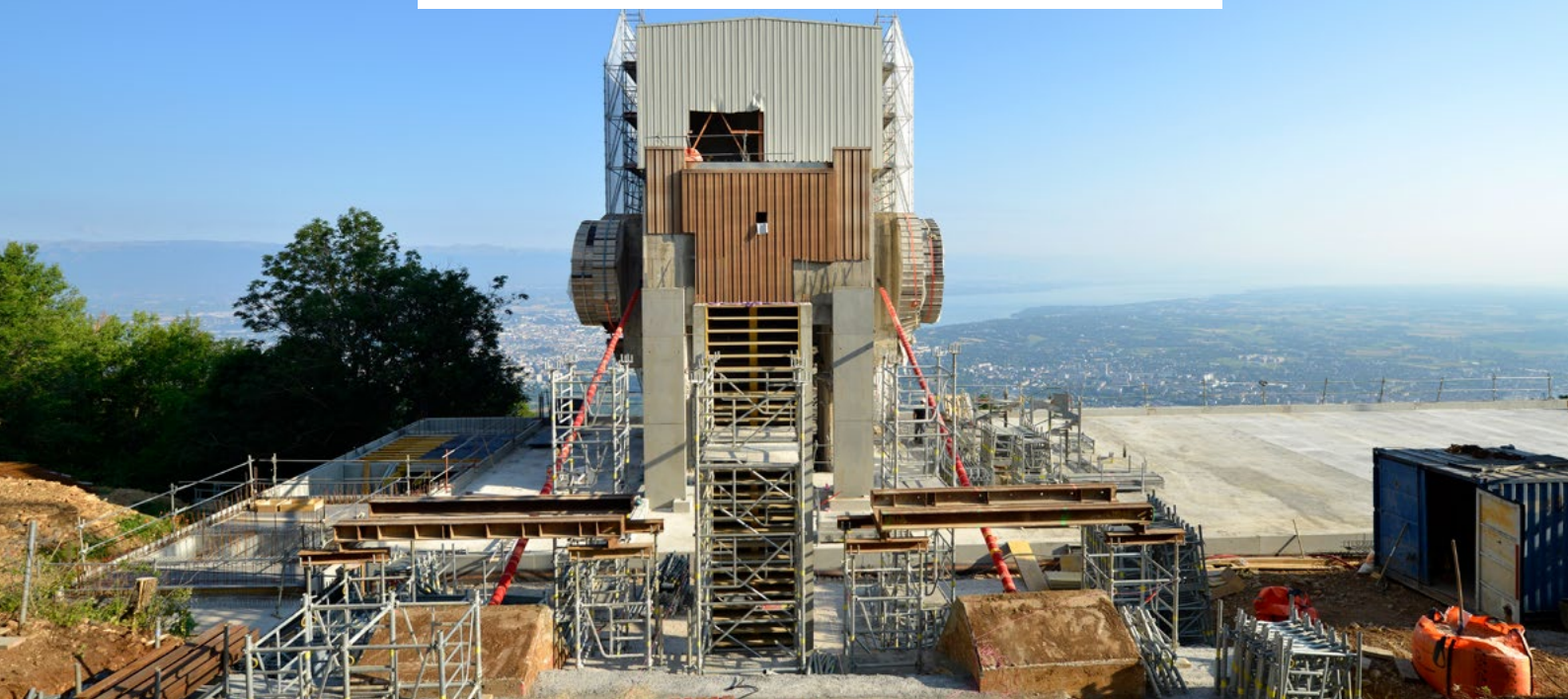


photo : Pierre Vallet

- Une écoute attentive du personnel communal, en vue d'une amélioration du service public et de leurs conditions de travail.

Je rappellerai également les échanges cordiaux lors des réunions de quartiers, les rendez-vous avec les habitants, les mariages, les événements heureux. Mais, en tant qu'officiers d'état civil, nous sommes bien souvent associés, hélas, à des accidents, des actes de désespoir fréquemment révélateurs d'un mal-être dans notre actuelle société.

2023 !

Sera tout aussi volontaire, en prévoyant :

Les travaux du chemin du Crêt de la Croix, le début de la mise en place des caméras de surveillance, l'installation de jeux musicaux à l'Agora, le projet du lieu multiculturel et associatif, avec la réhabilitation

de notre ancienne église du Pas de l'Échelle*, pour laquelle un cabinet d'architecture a été choisi. 2023 verra donc une avancée significative dans ce domaine.

Une réflexion en matière d'empreinte carbone, de développement durable sur le fleurissement, l'éclairage public, les économies d'énergie possibles, la sensibilisation au comportement écocitoyen : tri, gérer le gaspillage, circuit court de notre alimentation, la réflexion sur une poursuite des modes doux en lien avec la ViaRhôna, et études de faisabilité pour d'autres aménagements cyclables, avec le département.

Nos exigences en matière de sécurité dans notre village sont une préoccupation constante.

Le développement de nos mutualisations, le renforcement de notre investissement avec Annemasse Agglomération (12 communes) offrent des perspectives d'infrastructures à nos sportifs en herbe : stades, piscine, gymnase,

* À la demande des fils de l'architecte Maurice Novarina, nous avons retiré le nom Novari'Art. Cette église désacralisée inscrite au patrimoine trouvera son nom au fil de l'avancement des travaux.



ainsi qu'une richesse des développements artistiques, avec les multiples opportunités : conservatoire, École des Beaux-Arts du Genevois, Intermède, Archipel Butor. Localement, nous conforterons notre activité culturelle, notre travail de mémoire, nos échanges avec nos amies et amis veyrites dans le cadre des relations Veyrier-Étrembières.

Ça va ?

Ce survol en ce mois d'octobre (à l'heure où est écrit cet édito) n'est bien sûr pas exhaustif, et je ne faillirai pas à la tradition, tradition de notre culture, en vous souhaitant, chères Étrembiéroises, chers Étrembiérois, ainsi qu'à vos proches, une lumineuse, merveilleuse année 2023.

Respirez profondément, soyez joyeux !

Mes vœux les plus sincères vont de même à mes chères et chers valeureuses et valeureux collègues adjointes et adjoints, aux élues et élus du conseil municipal, et à l'ensemble du personnel communal d'Étrembières. Sans eux, rien ne serait possible. Un immense merci !

Au plaisir aussi de vous voir à l'été 2023 venir prendre un peu de fraîcheur au Mont-Salève en empruntant le téléphérique, pour découvrir la belle réhabilitation de la gare haute, tout en partant de la gare basse, également réhabilitée !

Enfin, et j'en aurai terminé, je vous donne rendez-vous aux vœux du maire vendredi 27 janvier 2023 à 19 h 00, à la salle des fêtes du Pas de l'Échelle.

Ça ira mieux demain !



Anny Martin,
maire

FINANCES



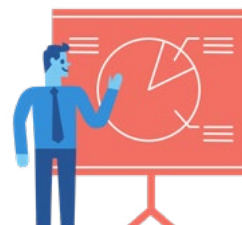
Au cours de cette année 2022, la commune a financé :

- l'achèvement du cheminement mode doux, le long du Salève, entre le Chef-lieu et le Pas de l'Échelle, à hauteur de **285 000 €** ;
- la fin de la rénovation de la petite chapelle de Marie dans le parc de Bois Salève, pour un montant de **30 000 €** ;
- la création du nouveau restaurant scolaire et de deux salles supplémentaires à l'école primaire Jean-Jacques Rousseau, pour **450 000 €** ;
- la réfection de diverses voiries, dont le chemin du Crêt de la Croix, la rue de la République et le chemin des Néo-Zélandais, pour une dépense totale de **300 000 €** ;
- le remplacement du matériel informatique de la classe mobile à l'école Jean-Jacques Rousseau, pour **40 000 €** ;
- le remplacement de la chaudière de la bibliothèque, pour **14 000 €**, dans le cadre de la rénovation du parc ;
- la repose des candélabres rue du 8 Mai, pour **28 500 €** ;
- l'achat d'un fronton multisport pour les enfants, près de l'école, pour **23 000 €** ;
- la pose d'un panneau lumineux chemin du Crêt de la Croix, pour **25 000 €** ;
- l'achat d'un écran tactile 75 pouces avec meuble, pour la salle du conseil, d'un montant de **8 000 €**.

PROJETS DE FINANCEMENTS 2023

Pour 2023, la municipalité projette les réalisations suivantes :

- l'installation d'un système de vidéoprotection communale, pour un montant estimé à **350 000 €** ;
- l'étude et le début de l'exécution des travaux de rénovation et de transformation de l'église désacralisée Notre-Dame de la Paix en un espace multiculturel, à hauteur de **300 000 €** ;
- l'achat d'un chariot élévateur pour les services techniques et le renouvellement du parc automobile, pour un montant de **90 000 €** ;
- la reprise de l'assainissement pour les eaux pluviales à la salle des fêtes, pour **11 000 €** ;
- l'étude et l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la bibliothèque pour l'autoconsommation du bâtiment et la revente du surplus à EDF, pour une dépense d'environ **30 000 €**.



Subventions obtenues et à venir

La commune a sollicité l'État et le département pour les différentes réalisations intervenues au cours de cette année.

Elle a obtenu plus de **44 000 €** pour la rénovation de la petite chapelle de Marie, l'achat des capteurs de CO₂ pour l'école et l'équipement en réseau filaire de l'école, et devrait bénéficier de plus de **186 000 €** pour le restaurant scolaire et la repose de l'éclairage public rue du 8 Mai.



COUP DE PROJECTEUR SUR LA **TAXE FONCIÈRE** 2022

La taxe foncière est un impôt local direct perçu chaque année par les communes et les intercommunalités.

Elle concerne tous les propriétaires de biens immobiliers (propriétés bâties et non bâties) et elle est calculée automatiquement chaque année. Son montant varie selon les caractéristiques de la résidence principale (superficie, nombre de pièces...) et du lieu où se situe le logement.

La taxe foncière est composée d'autres taxes, comme la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), la taxe GEMAPI (taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), dont les taux sont fixés par l'intercommunalité (Anemasse Agglo). Les taux de ces différentes taxes peuvent être réévalués chaque année.

Bien que la commune n'ait pas changé ses taux en 2022 – 25,53 % pour les propriétés bâties et 42,99 % pour les propriétés non bâties –, la taxe foncière augmente, d'une manière générale.

Cette hausse est due, en grande partie, à plusieurs facteurs :

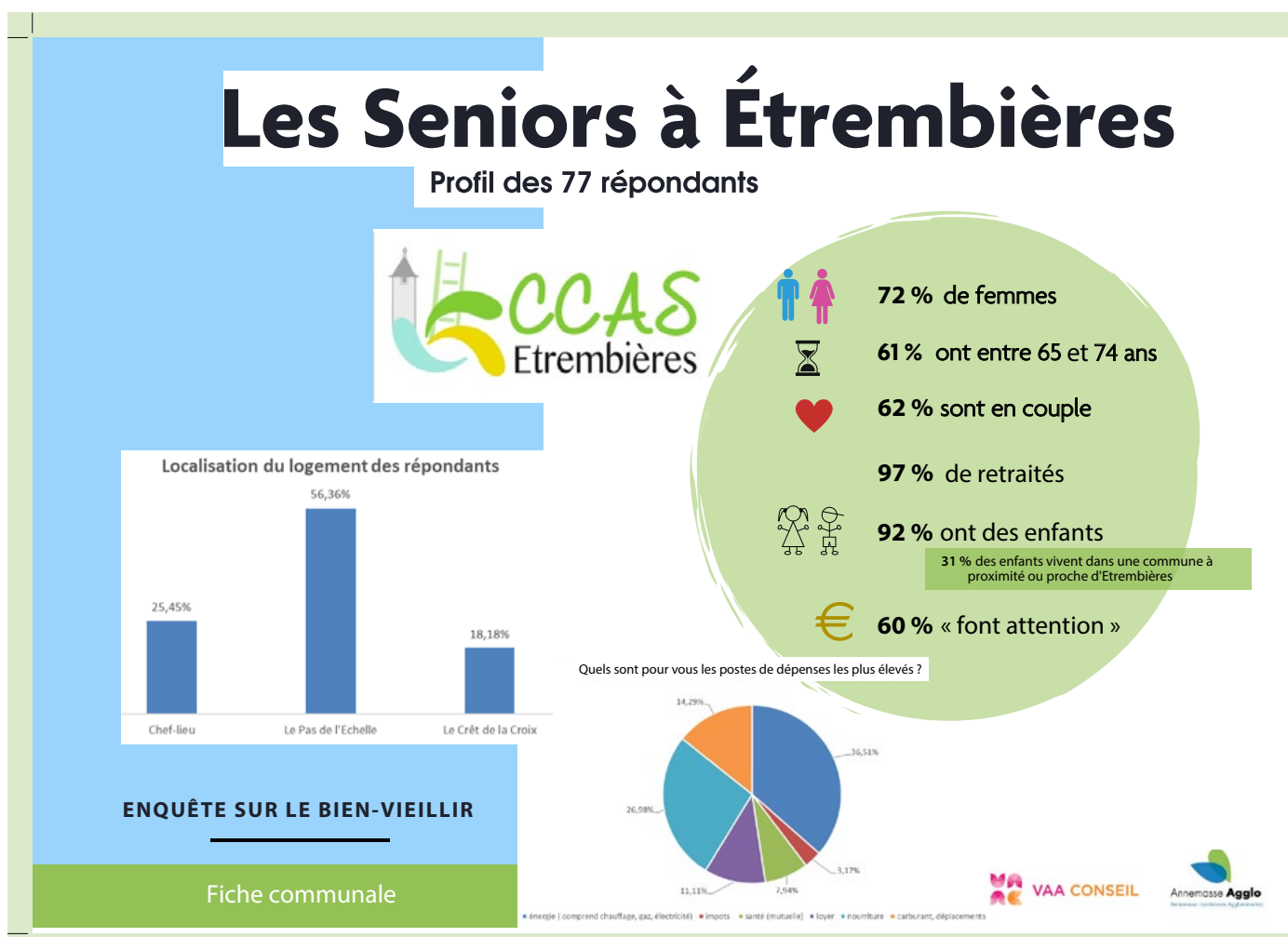
- d'une part, la base locative cadastrale servant d'assiette pour ces différentes taxes est réévaluée de 3,4 % sur le plan national ;

- d'autre part, les différentes autres taxes pour les propriétés bâties (taxes spéciales, TEOM et taxe GEMAPI) augmentent respectivement de 80 %, 11,48 % et 20 %.



Jean-Michel Vouillot,
adjoint au maire

QUESTIONNAIRE DES AÎNÉS



L'enquête à laquelle la commune a participé au travers d'un sondage s'est déroulée du 1^{er} février au 31 mars 2022, auprès des habitants de plus de 65 ans.

L'objectif était de connaître les besoins de la population au niveau de l'agglomération dans les domaines de l'habitat, l'aménagement des logements, la mobilité résidentielle, du logement idéal, de l'offre de logements, la vie sociale, la mobilité et l'accès aux droits.

Une analyse réalisée par le cabinet VAA Conseil a été présentée aux élus des communes participantes dans le cadre des réunions de travail, suivies d'un point presse par Annemasse Agglo. Comme évoqué dans le dernier **BIME**

(été/automne 2022), nous vous faisons part des résultats concernant Étrembières.

Ces données sont et seront une aide à la réflexion dans les futurs projets communaux.



Laurence Déramé,
adjointe au maire

QUESTIONNAIRE DES ÂNÉS (SUITE)

HABITAT



- 75 % de propriétaires
- 74 % de résidents en maison
- 67 % occupent des logements avec au moins 3 chambres
- 91 % affirment que la surface du logement correspond aux besoins actuels

Parmi les 9 % :

- 67 % affirment que le logement est trop grand
- 91 % possèdent un espace extérieur privatif
- 74 % considèrent que leurs charges sont trop importantes
- 27 % peuvent accéder à leur logement par un ascenseur

MOBILITÉ RÉSIDENTIELLE



- 75 % n'envisagent pas de changer de logement
61% estiment que leur logement actuel leur convient parfaitement
- En moyenne les étrembiéroises et étrembiérois vivent depuis **36 ans dans leur commune et depuis 27 ans au sein de leur logement**
- 42 % vivent depuis plus de 30 ans dans leur logement

Facteurs incitatifs pour déménager :

- 37,5 % logement difficile d'accès par les transports en commun et 42,5 % l'éloignement de services et de commerces
- 43 % préféreraient être locataires

AMÉNAGEMENT

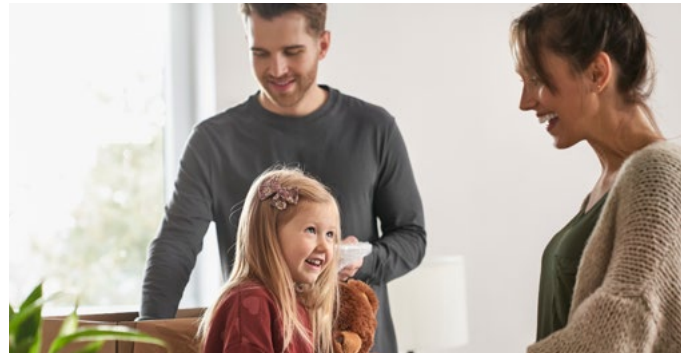


- 84 % ne rencontrent pas de difficultés au quotidien dans le logement / espaces extérieurs

Difficulté : présence d'escaliers + salle de bain inadaptée à l'état de santé

- Adaptations nécessaires : salle de bain / sanitaires
→ douche à l'italienne et barre d'appui dans les W.C.
- 44 % ont effectué des adaptations dans leur habitat
71 % des adaptations sont issues de l'initiative des résidents
3 personnes sur 29 ont perçu des aides financières

LOGEMENT IDÉAL



- 42 % préféreraient vivre dans un appartement en rez-de-jardin
30 % n'envisageraient pas d'avoir un logement plus petit mais mieux adapté

Souhaits en matière d'habitat :

- présence de commerces et services (67 %)
- présence d'espaces verts (43 %)
- la surface du logement suffisamment importante pour accueillir la famille (41 %)
- **Logement idéal** = « accessible, adapté » / « lumineux et clair » / « calme, tranquille »
- 37,5 % ne souhaitent pas partager d'espace
- 45 % souhaitent partager des espaces ne relevant pas du caractère privatif : salle commune et espaces verts

VIE SOCIALE

QUESTIONNAIRE DES AÎNÉS (SUITE)

OFFRES DE LOGEMENTS



- **60 %** ne connaissent aucune des offres de logements disponibles
- **43 %** affirment qu'une forme d'habitat seniors permettrait d'entretenir plus facilement les liens entre habitants et de se sentir plus en sécurité
- **67 %** voient comme frein : « ne pas se sentir libre de ses activités et de son organisation au quotidien »
- **2 %** sont prêts à vivre dans un des modèles d'habitat senior
- **45 %** affirment que la proximité de publics au sein d'un même immeuble est perçue comme « une chance pour les habitants »

VIE SOCIALE



- **92 %** se sentent tout à fait ou plutôt intégrés à la société. A contrario, la majorité des 8% l'explique par un sentiment d'inadaptation de la société aux seniors
- **86 %** ne se sont pas sentis tristes au cours du mois de réponse et ont 8 contacts en moyenne par semaine
- **La crise sanitaire a impacté près de 65 % des sondés**
 - 50 % évoquent l'impact sur les « rencontres avec les membres de l'entourage »
 - 80 % pratiquent une activité de loisirs, culturelle et/ou sportive.
 - A contrario, la majorité des 20 % l'explique par des raisons de santé, l'aspect financier, la peur du virus de la Covid-19 et un désintérêt

MOBILITÉ

- **Sur une échelle de 1 à 10, la moyenne est de 8,27** en matière d'aisance dans les déplacements à pied
- **Pour se déplacer :**
 - 42 % utilisent la marche
 - 80 % utilisent la voiture personnelle
 - 60 % affirment que les trottoirs ne sont pas adaptés s'agissant de la sécurité

Difficulté en tant que piéton = le sentiment d'insécurité lié à d'autres modes de mobilité pour 35 % des sondés et surtout l'absence de trottoirs

Élément incitatif pour sortir = cadre de promenade agréable pour 55 % / la séparation stricte de la chaussée / le peu de bruit

Les rues du Pas de l'Échelle, la route de Salève, la Grande Pièce sont complexes à être parcourues

- **23 %** se déplacent en transport en commun, le bus est plus adapté

Ceux qui ne prennent pas les transports l'expliquent par : « **manque de transports** », « **horaires inadaptés** », « **inadaptation des points d'arrêt** », « **peur d'être agressé(e)/incivilités** »

3 améliorations : fréquence, parcours desservis, prix

- **76 %** ont une voiture - **78 %** sont à l'aise pour conduire à Étrembières

ACCÈS AUX DROITS

55 % rencontrent de temps en temps des difficultés pour réaliser des démarches administratives

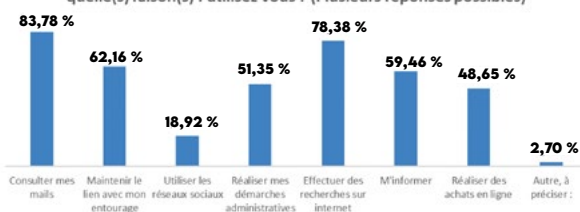
- 44 %** se font accompagner pour les effectuer
 - famille et mairie/CCAS et services administratifs
 - association : association France Alzheimer

52 % aimeraient faire appel à un professionnel / **56 %** aimeraient être formés

100 % possèdent un équipement numérique

85 % ont un accès Internet

Si vous disposez d'un ou plusieurs de ces équipements, pour quelle(s) raison(s) l'utilisez vous ? (Plusieurs réponses possibles)



- **Principal frein** : « difficulté d'utilisation »
- **26 %** aspireraient à bénéficier d'une formation quant à « l'utilisation d'Internet »
- **Aucun des répondants** ne connaît d'initiative près de chez eux proposant des services d'accès au numérique

VIE SOCIALE

QUESTIONNAIRE DES AÎNÉS (SUITE)

VIE COMMUNALE

Les éléments indispensables qui assurent le bien-être des répondants sur leur territoire sont classés de la manière suivante :

1. Boulangeries
2. Supérettes
3. Poste
4. Services à la personne
5. Transports en commun
6. Coiffeurs
7. Bars, restaurants
8. Parcs et jardins
9. Points Internet
10. Équipements culturels et sportifs
11. Culture et loisirs
12. Entraide, discussion



Dans la commune

Espaces verts
Tranquillité, calme
Situation géographique



Dans la commune

Insécurité
Manque de transports
Manque de commerces

- 28 % sont investis dans une structure
- 50 % des répondants ne souhaitent pas participer plus activement à la vie de quartier

Plus de la moitié aimerait voir se créer un conseil de citoyens

- 79,41 % ont le sentiment que la commune accorde une place suffisante aux aînés
 - 77 % trouvent que la communication de la commune vis-à-vis des seniors répond à leurs attentes
- Plus de 84 % des répondants sont plutôt ou tout à fait satisfaits de la communication dans leur commune

AUTOUR DE L'HABITAT

- Potentielle **non-conscientisation d'un logement trop grand** puisque 38 % des sondés vivent seuls et de nombreux logements de plus de 3 chambres sont occupés (souvent pour pouvoir accueillir des proches ; la répartition géographique des enfants est hétérogène : 16 % en dehors de la région) et 91 % affirment que le logement correspond aux besoins
- 61% des sondés ne veulent pas déménager car « leur logement actuel leur convient »

Faible part de la volonté de vivre dans un habitat senior en corrélation avec une grande méconnaissance des seniors de ces modèles d'habitat : à la question « pour quelle(s) raison(s) ne seriez-vous pas prêt à vivre dans un habitat senior ? » une majorité des répondants affirme que c'est à



cause de la volonté « *d'être indépendant* ». (Or, un logement senior n'est pas forcément partagé et participatif et n'est pas ciblé pour public dépendant. Par exemple : les habitats inclusifs où chacun a son appartement, non médicalisé.) La mauvaise image des EHPAD comme habitats seniors ayant pour cible des « personnes grabataires » nuit fortement à l'envie d'y habiter : « *je suis encore en assez bonne santé et mobile.* »

ZOOM SUR LA VIE COMMUNALE

Chef-lieu

- déjà investis dans la vie de quartier : 20 % - voulant s'investir davantage : 0 %
- se tiennent au courant de la vie communale par le bulletin communal : 67 %
- ❤️ : tranquillité, calme, verdure
- 💔 : manque de voies piétonnes, commerces... cambriolages, disparition de l'esprit village // cité-dortoir
- le souhait d'avoir un **cabinet médical** au sein de la commune est mis en avant, et un **lieu sécuritaire permettant la création/le maintien des relations sociales**



Le Pas de l'Échelle

- déjà investis dans la vie de quartier : 30 %
- voulant s'investir davantage : 25 %
- se tiennent au courant de la vie communale par le bulletin communal : 96 %
- ❤️ : proximité de la ville (Genève) et du Salève, nature, tranquillité, voisinage, club Belle Époque
- 💔 : carrières du Salève, insécurité/mauvaise fréquentation alentour, pollution, circulation des voitures, manque de commerces
- le souhait d'avoir **une maison de santé et des médecins généralistes** est mis en avant

Le Crêt de la Croix

- déjà investis dans la vie de quartier : 20 %
- voulant s'investir davantage : 20 %
- se tiennent au courant de la vie communale par le bulletin communal : 100 %
- ❤️ : fleurissement/rivière/forêt, localisation, accessibilité, amis, commerces de proximité
- 💔 : très étendu, la circulation et la vitesse excessives des voitures, le bruit et la pollution
- le souhait d'avoir un lieu permettant d'entretenir et de créer des relations sociales est mis en avant : « *avoir un bistrot, une salle de rencontre* »



ZOOM SUR LA MOBILITÉ

Chef-lieu

- moyenne de 7,63 sur 10 quant à l'aisance lors des déplacements des seniors
- à l'aise pour se déplacer à pied au sein de la commune : 89 %
- 89 % ont une voiture
- à l'aise pour se déplacer en voiture au sein de la commune : 100 %
- logement situé à proximité de transports en commun pour 93 % des sondés
- 62,5 % des répondants affirment que « la séparation stricte de la chaussée avec les autres utilisateurs » est un élément fondamental pour les inciter à sortir

Le Pas de l'Échelle

- moyenne de 8,42 sur 10 quant à l'aisance lors des déplacements des seniors
- à l'aise pour se déplacer à pied au sein de la commune : 89 %
- 92 % ont une voiture
- à l'aise pour se déplacer en voiture au sein de la commune : 88 %
- logement situé à proximité de transports en commun pour 42 % des sondés
- 64 % des répondants affirment que le « cadre de promenade agréable/voie verte (plantations, ombrage...) » est un élément fondamental pour les inciter à sortir

Le Crêt de la Croix

- moyenne de 9 sur 10 quant à l'aisance lors des déplacements des seniors
- à l'aise pour se déplacer à pied au sein de la commune : 86 %
- 86 % ont une voiture
- à l'aise pour se déplacer en voiture au sein de la commune : 100 %
- logement situé à proximité de transports en commun pour 20 % des sondés
- 67 % des répondants affirment que la « largeur des trottoirs suffisamment importante et hauteur des trottoirs facilement franchissable » et « peu de bruit » sont des éléments fondamentaux pour les inciter à sortir



Le manque de trottoirs est mis en avant par 57,5 % des répondants. De plus, ils sont décrits comme **dangereux** par 40 % des sondés : difficile de « *se rendre dans les commerces du village car absence de trottoirs* ». Les commerces et services, comme le coiffeur, sont complexes d'accès, en témoigne un répondant : « *le parcours (trottoir) pour aller à la Migros et à Lidl entre le rond-point et l'entrée des magasins est compliqué.* » Ce qui peut s'avérer très problématique car le territoire de vie se restreint grandement avec l'avancée en âge. Les seniors ont tendance à parcourir le territoire à pied pour des approvisionnements de première nécessité. Le non-aménagement des trottoirs peut augmenter de façon notable les risques de chutes, entraînant un repli au domicile et amenant lentement vers la déprise...

Les répondants qui n'utilisent pas les transports en commun l'expliquent par **un manque d'offres de transports en commun et des horaires inadaptés.**

Dans ce sens, un habitant du Crêt de la Croix affirme : « *Il faudrait déjà des bus dans notre quartier !* »

Et entre 60 et 100 % des répondants, suivant les quartiers, expriment le souhait d'améliorer la fréquence de passage des transports mis en place.

LOGEMENT

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

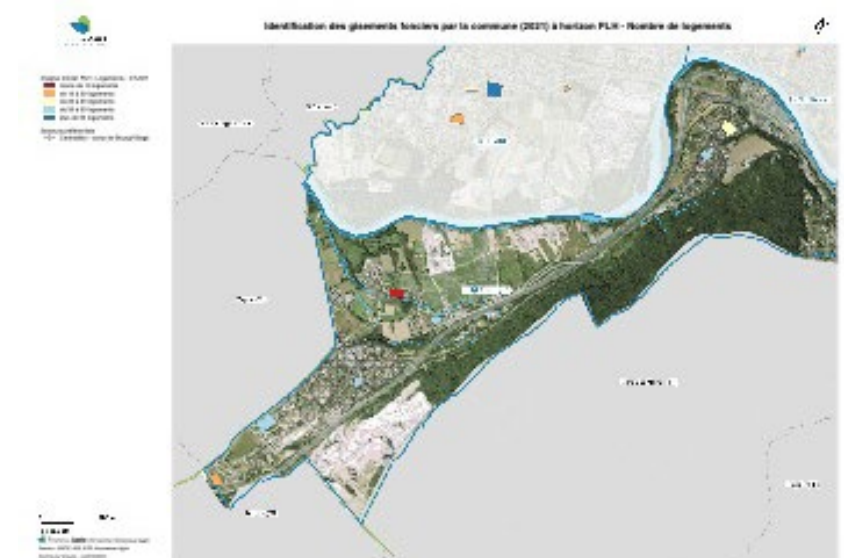
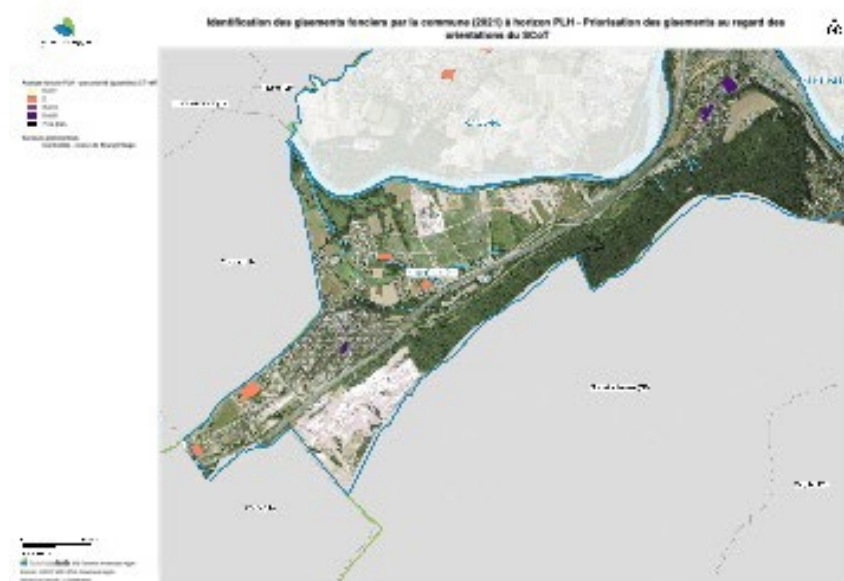
Le PLH est un document stratégique et programmatique traduisant les orientations politiques en matière d'habitat, qui se compose de trois grandes parties : le diagnostic, les orientations stratégiques et le programme d'actions.

Nous sommes sur un territoire jeune et attractif, mais inégalitaire, où l'écart entre les plus pauvres et les plus riches est le plus important de France. Le prix moyen du mètre carré privé est de l'ordre de 5 380 €, avec une production forte d'environ 900 logements/an, qui n'est pas accessible pour une partie de la population. À noter aussi une augmentation importante de la production sociale sur le territoire, mais insuffisante sur l'ensemble de la production (< 25 % de la production totale de logements) au vu des demandes.

LES OBJECTIFS DU PLH

D'après l'article L302-1 du code de la construction et de l'habitation, le PLH définit notamment, pour une durée de 6 ans, les objectifs et les principes d'une politique visant à :

- Répondre aux besoins en logements et en hébergement,
- Favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale,
- Améliorer la performance énergétique de l'habitat,
- Améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées,
- Assurer entre les communes et entre les quartiers d'une même commune une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.



PRODUCTION NEUVE AU SEIN DU PLH 2023/2028

Environ 4 800 logements sont prévus sur les 6 ans, en lien avec les objectifs du SCoT (schéma de cohérence territoriale), dont 1/3 de logements locatifs sociaux et 1/3 de logements abordables*, avec la mise en œuvre de la politique des 3/3 – logements locatifs sociaux/logements abordables/logements libres.

* Est considéré comme abordable un logement dont le prix est tel qu'il ne nécessite pas, de la part de son occupant, un taux d'effort supérieur à 30 % (rapport entre la somme des dépenses liées à l'habitation principale et les revenus du ménage).

Pour la commune d'Étrembières, le SCoT et le PLH prévoient la réalisation de 25 logements par an (7/7/7), avec comme enjeux stratégiques de limiter l'urbanisation en dehors des secteurs stratégiques définis au SCoT et de mettre en œuvre la politique des 3/3 dans le PLU, puis d'en définir les modalités d'urbanisme de projets adaptés.

D'une façon plus générale, les publics jeunes et seniors sont aussi pris en compte dans le PLH, en développant des solutions innovantes pour les loger, les héberger, avec la mise en place d'un dispositif de colocation intergénérationnelle, et en accompagnant le développement d'une offre de logements, comme la résidence sociale, l'habitat inclusif...

Pour les publics dits spécifiques, un engagement dans un schéma directeur est prévu pour planifier le développement de produits nécessaires à la réponse aux besoins des populations précaires.

QUALITÉ DU PARC EXISTANT DE LOGEMENTS DU PLH 2023/2028

Les objectifs dans ce domaine sont de massifier la rénovation énergétique des logements et de repérer et d'accompagner les copropriétés en difficulté.



Haute-Savoie
Rénovation
Énergétique

LE SERVICE PUBLIC QUI VOUS ACCOMPAGNE
DANS VOS PROJETS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

N'attendez pas
d'être congelé
pour nous
contacter

CONTACTEZ
UN
CONSEILLER

04 56 19 19 19 • hsre.fr



Au niveau de l'agglomération, un budget pour 2023- 2028 est d'ores et déjà prévu et une nouvelle approche partenariale du PLH est proposée aux communes dans leur démarche de projet urbain, au travers de rencontres annuelles et de la mise en œuvre d'un marché à bons de commandes permettant de financer des études de faisabilité sur des secteurs stratégiques.

Enfin, il sera mis en place un comité partenarial afin d'évaluer et d'ajuster la mise en place de cette politique des 3/3.

Laurence Déramé,
adjointe au maire

D'après la présentation au conseil municipal du 17 octobre 2022 par Laura Breuille, cheffe de projet, Direction de l'habitat Annemasse Agglomération

TRAVAUX

” Un nouvel espace plus spacieux et fonctionnel ”

Ce second semestre 2022 a été consacré à la construction et au suivi de chantier du nouveau restaurant scolaire, ainsi qu'à l'aménagement d'une classe supplémentaire à l'école publique primaire Jean-Jacques Rousseau.

Depuis quelques années, les effectifs d'élèves du groupe scolaire sont en augmentation et la fréquentation du restaurant scolaire ne cesse de progresser.

Il était donc impératif, afin d'offrir à nos enfants un accueil plus adapté, de transformer notre ancien restaurant scolaire en salle de classe et de recréer un nouvel espace, plus spacieux et fonctionnel, permettant de recevoir l'ensemble des élèves déjeunant sur place dans un contexte plus convivial, et d'améliorer les conditions de travail des employés communaux.

Les travaux d'aménagement et de construction ont débuté dès la fin de l'année scolaire. Concernant la classe de maternelle, elle a pu normalement entrer en fonction sitôt la rentrée de septembre 2022.

Pour la partie restauration, à la suite de délais de construction très courts, à des soucis de coordination de travaux et de retard d'approvisionnement, il a fallu démarrer cette rentrée scolaire dans des conditions un peu difficiles. Toutefois, dès le jour de la rentrée, les repas ont pu être servis, certes, dans des circonstances particulières, mais le personnel communal a su s'adapter et garantir cette prestation dans l'attente de la finition des travaux. Depuis lors, les choses sont rentrées dans l'ordre, les travaux de finition terminés et ces installations fonctionnent comme il se doit.

Je tiens à remercier l'ensemble des entreprises qui ont œuvré à ces projets, ainsi que le personnel des services techniques, qui, durant tout l'été, a été sur la brèche pour garantir une rentrée scolaire presque normale.

En parallèle, les travaux d'entretien courant ont été assurés, des interventions sur la voirie de notre commune ont été effectués – réparations, reprise d'enrobé, reprise complète d'une partie du chemin des Néo-Zélandais, avec la création de places de parking supplémentaires.

Concernant les projets envisagés pour l'année 2022, un seul reste à réaliser : il s'agit de la remise en état de la voirie du chemin du Crêt de la Croix. Les travaux devaient débuter fin 2022, voire début de l'année 2023, selon les plannings de l'entreprise retenue.

Jacky Tonoli,
adjoint au maire



NOUVELLE CLASSE ET RESTAURANT SCOLAIRE



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE



Dans un contexte géopolitique et économique perturbé, un effort particulier est demandé à l'ensemble des citoyens en matière d'économies d'énergie.

Il est donc normal que les communes, elles aussi, agissent dans ce sens et limitent, tant que faire se peut, leurs dépenses liées à toutes sortes d'énergies !

- Pour le chauffage de nos bâtiments communaux, les moyens dont nous disposons sont principalement des installations gaz ou électriques. Il est donc important que des actions soient menées afin de diminuer les consommations.

Une campagne de réglage des températures dans nos locaux est actuellement organisée avec notre prestataire, abaissant à 19 °C les consignes et adaptant les périodes de chauffe aux utilisations des différents bâtiments. En complément à ces

ajustements, l'eau chaude dans les sanitaires de ces installations sera systématiquement coupée, comme à la mairie, à la salle des Bleuets, etc.

- L'éclairage public est aussi un domaine qui alourdit considérablement le budget, il est donc important d'agir sur notre réseau.

Depuis de nombreuses années, notre commune a engagé un remplacement systématique des candélabres, très énergivores, par du matériel beaucoup plus économe en électricité.

Une grande partie du parc d'éclairage est aujourd'hui équipé de luminaires LEDs.



” **Dans un contexte géopolitique et économique perturbé [...] Il est donc normal que les communes, elles aussi, agissent dans ce sens et limitent, tant que faire se peut, leurs dépenses liées à toutes sortes d'énergies !** ”

Ces installations ont l'avantage de laisser la possibilité d'effectuer, sur chaque candélabre, un réglage d'intensité lumineuse. Celui-ci offre le moyen de diminuer l'intensité jusqu'à 70 %.

Le contexte actuel va dans le sens d'une participation active, au niveau communal, à la réduction de l'impact écologique des activités quotidiennes, en diminuant les nuisances lumineuses et les émissions de gaz à effet de serre. Dans ces circonstances, afin de parvenir à un équilibre budgétaire et après avoir analysé les besoins d'éclairage en regard de la sécurité des déplacements, des personnes et des biens, le conseil municipal a décidé de programmer, courant janvier 2023, une extinction de l'éclairage public la nuit, de 23 h 00 à 5 h 00.

Des adaptations pourront être prévues lors de fêtes ou d'événements particuliers.

- Depuis de nombreuses années, notre village installait, en fin d'année, des illuminations de Noël sur l'ensemble du réseau routier de la commune et sur certains bâtiments et places. Après débat en conseil municipal, il a été décidé que, cette année, il y aurait une installation minimale uniquement à la mairie, à la salle des fêtes et pour le groupe scolaire, sur une période limitée du 15 décembre au 2 janvier (pour le groupe scolaire, coupure pendant les vacances de Noël) et, si possible, sur horloge de 16 h 30 à 23 h 00.

Seules les illuminations à la salle des fêtes seront allumées le soir des vœux de Madame le maire. Ces illuminations pourront être complétées par des décorations de jour en différents lieux.

- Dans l'objectif de réduire la consommation d'électricité, une sensibilisation sera faite auprès des collaborateurs de façon à ce que les bonnes habitudes soient prises concernant l'éclairage des locaux et bureaux, la bonne utilisation de nos moyens informatiques avec la mise en veille des systèmes qui le permettent.

Une formation a été suivie par le personnel de la mairie concerné sur la sobriété énergétique, de

manière à mieux utiliser les panneaux d'information municipale.

- Cette année, du fait des différentes augmentations, notre budget carburant a dû être revu à la hausse.

Une sensibilisation particulière a été faite en direction du personnel afin que les bonnes pratiques se généralisent et que l'organisation de nos interventions minimise, autant que possible, les déplacements, ainsi que l'utilisation de matériels consommateurs de carburant.

Une charte de l'éco-agent est en cours d'élaboration et sera présentée à l'ensemble de nos collaborateurs.

- Dernier point où de nouvelles pratiques devront être initiées et des économies réalisées, il s'agit du fleurissement de notre village.

Force est de constater que le réchauffement climatique nous impose de nouvelles méthodes de travail et d'embellissement des espaces verts. Les interdictions d'arrosage que nous avons connues cet été ne sont pas un phénomène exceptionnel et risquent de se répéter dans les années à venir.

La somme allouée pour le fleurissement de notre commune n'est pas négligeable et être obligé de laisser périr les plates-bandes et autres espaces fleuris par manque d'eau n'est plus tolérable.

Il faut donc limiter au maximum la plantation de variétés annuelles et préférer l'utilisation d'espèces persistantes et plus économes en eau, augmenter les espaces couverts de prairie fleurie nécessitant moins d'arrosage et évitant les tontes.

L'implantation de récupérateurs d'eau de pluie sera aussi une action à mener.

Une réflexion devra être conduite concernant la plantation d'arbustes et d'arbres afin de créer des zones d'ombre et de fraîcheur.

L'ensemble de ces actions permettra, dans un premier temps à notre niveau, d'agir pour le bien de notre planète et de limiter l'impact négatif de nos activités. Il faudra, bien sûr, les compléter et toutes initiatives individuelles sont aussi bénéfiques et les bienvenues !

Jacky Tonoli,
adjoint au maire

CADRE DE VIE



C'est le jeudi 13 octobre 2022 au soir qu'a été inauguré le sentier cyclable et pédestre qui était depuis longtemps envisagé par les conseils municipaux successifs. Après une période d'étude et de tractations avec les différents propriétaires des parcelles traversées, enfin, ce chantier a pu voir le jour en 2022.

Cette réalisation a nécessité des prouesses techniques, à commencer par l'abattage d'arbres et le nettoyage du sentier existant, qui, avec les années, était envahi par la végétation.

Merci aux brigades vertes qui ont effectué ce travail, allant des Eaux Belles au Pas de l'Échelle.

L'aménagement d'une longueur de 2 kilomètres a été confié à l'entreprise Colas, qui a dû terrasser l'ensemble du parcours, capter quelques sources, reprendre les drains de l'ancienne carrière, recréer des merlons en bord de RD1206 et, pour finir, remblayer par endroits plus de 6 mètres pour rendre ce circuit praticable.

Cela en respectant les délais et les engagements en matière de développement durable, c'est-à-dire pas de dépôt de matériel sur le chantier, approvisionnement des matières en circuit court (prises sur notre commune, dans les carrières du Salève).

C'est avec plaisir que nous constatons depuis une fréquentation importante, tant par des sportifs, des personnes amenant leurs enfants à l'école au Pas de l'Échelle, ainsi que celles allant au travail, en évitant les risques encourus en bord de route départementale.

Un grand bravo à tous les acteurs pour cette belle réussite.

Jacky Tonoli,
adjoint aux travaux



Application Geovelo (gratuite) : GPS vélo, itinéraires et guidage à vélo <http://geovelo.fr>



2023, changement des consignes de tri des déchets !

La règle du jeu en matière de tri des déchets change sur l'ensemble du territoire d'Annemasse Agglo.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, nous pouvons trier une plus grande diversité de déchets. En effet, tous les emballages se trieront.

Du film alimentaire à la barquette en polystyrène, en passant par le pot de yaourt... Fini les doutes, la règle sera (enfin) simplifiée : **Tous les emballages et papiers dans le conteneur !** Un mémo tri vous a été adressé en fin d'année pour vous aider à trier.

Pourquoi trier ses déchets

Les matières recyclables seront traitées en centre de tri et vendues à des industries qui peuvent leur

donner une seconde vie. Réutiliser ces matières permet d'éviter les émissions de gaz à effet de serre dues à l'extraction de nouvelles ressources naturelles. Toutefois, sachez que certains emballages que vous allez trier dans la poubelle jaune ne peuvent pas être recyclés ! Le nouveau centre de tri séparera les déchets recyclables des non recyclables. Limiter l'usage des plastiques et emballages inutiles reste donc la solution idéale, car **le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.**

Mégane Mialon,

Chargée de communication environnement
Direction de la communication
Annemasse - Les Voirons Agglomération

URBANISME



Lorsque vous avez un projet de construction, d'extension, de garage, de carport, d'abri de jardin, de réfection de façade, de réfection de toiture, de pose ou de modification d'ouvertures (fenêtre, porte-fenêtre, ouverture sur le toit, porte de garage), d'installation de piscine et de son local technique, de clôture (grillage ou autre) et de portail, photovoltaïque, de terrasse, remblai, soutènement... n'oubliez pas de contacter votre mairie, soit par téléphone, soit par e-mail : mairie@etrembieres.fr afin de vous renseigner sur les démarches à effectuer, de présenter votre projet et d'étudier sa faisabilité.

Des rendez-vous sont organisés le lundi matin en présence de Nicolas Tereins, adjoint au maire délégué à l'urbanisme, de Catherine Belluci, instructrice en urbanisme à Annemasse Agglo, d'Andrea Spöcker, architecte-conseil du CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), le cas échéant, qui sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets.

Les travaux de construction, d'extension, d'aménagement, de modification de l'aspect extérieur cités ci-dessus font l'objet de demande d'autorisation. Ils peuvent être soumis à la taxe d'aménagement. Ils peuvent entrer en compte dans le calcul de la taxe foncière. La commune adhère au service de police de l'urbanisme de l'agglomération. Sans autorisation préalable, ils peuvent faire l'objet d'un procès-verbal adressé au procureur. Sans régularisation, il existe plusieurs types de sanctions possibles. Il peut s'agir de sanctions pénales, civiles ou fiscales.

Lorsque vous avez accompli toutes ces démarches, que vous avez obtenu l'autorisation nécessaire, vous entrez dans la phase de réalisation de votre projet et commencez les travaux. N'oubliez pas alors, par souci du voisinage, de vous conformer à la réglementation sur le bruit. L'arrêté préfectoral en date du 26 juillet 2007 impose des **horaires à respecter pour les travaux dans une propriété privée** :

- Les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi : **de 8 h 00 à 20 h 00** ;
- Le samedi : de **9 h 00 à 12 h 00** et de **14 h 30 à 19 h 00** ;
- Les dimanches et **jours fériés** : de **10 h 00 à 12 h 00 (interdiction après 12 h 00)**

Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2022

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez utiliser vos demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne sur le nouveau Portail Urbanisme, qui permet aux particuliers et aux professionnels de déposer leurs demandes d'urbanisme en ligne (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) au format numérique.

- Plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer un dossier : le portail est accessible **24 h /24, 7 j /7** ;
- Plus besoin de faire des copies et de fournir les dossiers en multiples exemplaires : **le dépôt est entièrement numérisé** ;
- De plus, il est possible de suivre l'état d'avancement de l'instruction d'un dossier et d'être alerté en temps réel de l'évolution d'une demande ;



- Une fois la demande déposée en ligne, les autorisations restent délivrées par le maire de chaque commune après vérification de la conformité des projets de travaux au règlement d'urbanisme en vigueur.

Il est important de noter qu'il s'agit d'un service numérique complémentaire : pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer un dossier au format papier auprès de la mairie de la commune concernée.

Par ailleurs, le dépôt sous format papier reste obligatoire pour certains dossiers, comme ceux relatifs aux établissements recevant du public.

Pour déposer une demande sur le Portail Urbanisme, il faut se rendre à l'adresse suivante et suivre la procédure.

<https://urbanisme.annemasse-agglo.fr/> ou
<https://gnau25.operis.fr/annemasselesvoirons/gnau/#/>

Le dépôt d'une demande peut se faire en se connectant avec ses identifiants FranceConnect (identifiants que vous utilisez pour votre déclaration d'impôts, Ameli, votre compte retraite...) ou en se créant un compte sécurisé et personnel requérant une adresse e-mail.

L'accès à une procédure dématérialisée en matière d'urbanisme concerne toutes les communes de France au 1^{er} janvier 2022. Cette évolution, initiée par l'État, s'inscrit dans l'objectif de simplifier et moderniser les services publics à l'heure où une grande majorité de services sont déjà accessibles en ligne (loi de simplification des relations entre l'administration et les citoyens de 2013 et loi Elan).

Françoise Collet,
agent administratif

Nicolas Tereins,
adjoint au maire



Trois nouveaux enseignants à l'école d'Étrembières



Comme chaque année, les enfants de maternelle et de primaire ont repris le chemin de l'école publique Jean-Jacques Rousseau au Pas de l'Échelle, le 1^{er} septembre 2022.

Ils ont été accueillis, ainsi que leurs parents, par le corps enseignant et par l'ensemble du personnel périscolaire, et un mot de bienvenue d'Anny Martin, maire, accompagnée de Jean-Michel Vouillot, adjoint aux affaires scolaires.

Pour la rentrée 2022, une nouvelle directrice, Véronique Martin, a pris ses fonctions à la tête de l'école Jean-Jacques Rousseau, qui a accueilli aussi trois nouveaux enseignants, deux nouvelles ATSEM dans les classes maternelles et un agent communal au service périscolaire.

Le groupe scolaire est composé, comme l'année dernière, de huit classes, réparties en trois classes maternelles et cinq classes élémentaires, pour un effectif total de 216 élèves.

Durant l'été, un nouveau restaurant scolaire, plus grand et plus fonctionnel, a vu le jour dans l'enceinte de l'école, pour permettre à environ 150 élèves de se restaurer quotidiennement.

Dans le même temps, l'ancien restaurant scolaire a été transformé en deux salles supplémentaires : l'une dédiée à une classe maternelle pour l'accueil des MS/GS, qui était placée à l'étage, et l'autre en une salle destinée à la garderie pour le périscolaire.

Ce transfert de la classe maternelle a ainsi permis le rapatriement dans l'école, à l'étage avec les autres classes élémentaires, de la classe de CM, qui était hébergée l'année dernière dans un bâtiment modulable.

Sur le plan matériel, outre le mobilier scolaire de la nouvelle classe accueillie dans l'école, la mairie a complété ou remplacé le matériel informatique de tout l'établissement, de façon à ce que l'ensemble des classes maternelles comme élémentaires dispose d'outils performants.

Jean-Michel Vouillot,
adjoint au maire

Centres de loisirs

Vos enfants sont en congé le mercredi et en vacances durant l'année.

Des places sont disponibles dans les centres de loisirs pour la commune au centre de loisirs mutualisé de Gaillard Étrembières et de La Bergue.



Centre de loisirs Gaillard Étrembières

- Il organise des activités éducatives et de loisirs en direction des enfants de 3 à 11 ans.
- Il dispose de 100 places pour la commune de Gaillard et 30 places pour la commune d'Étrembières.
- Les inscriptions se font auprès du guichet unique situé en mairie de Gaillard, cours de la République.
- Il accueille les enfants pour des activités périscolaires le mercredi toute la journée et pour des activités extrascolaires pendant les périodes de vacances scolaires.

Adresse : 7 bis rue du Martinet - 74240 Gaillard

Site Internet : www.gaillard.fr/centre-de-loisirs-mutualise-pendant-les-vacances-scolaires

E-mail : animation.secretariat@gaillard.fr - Tél. : 04 50 39 55 57

Horaires d'ouverture au public :

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi : 8 h 00 - 12 h 00 et 14 h 00 - 17 h 00

Jeudi : 14 h 00 - 18 h 30



Centre de loisirs de La Bergue

Adresse : 422 route de Thonon - 74380 Cranves-Sales

Tél. : 04 50 39 30 37 E-mail : labergue74@gmail.com

Horaires d'ouverture du secrétariat :

En dehors des vacances scolaires :

Le lundi de 14 h 00 à 17 h 30 - Le mercredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

Le jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 - Le vendredi de 14 h 00 à 17 h 30

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 18 h 00

Pour des renseignements complémentaires, contactez la mairie : 04 50 92 04 01

ANIMATIONS DU VILLAGE

RÉSEAU INTERMÈDE

Notre coup de cœur lecture

Dans le cadre de notre réseau Intermède, nous souhaitons valoriser la lecture auprès de nos administrés et proposons de vous faire part du coup de cœur lecture de l'un de nos élus.

Pour ce numéro, Aline Legendre, conseillère municipale, partage ses impressions sur un livre qu'elle a lu et qu'elle vous invite à retrouver dans notre réseau Intermède :

Le tourbillon de la vie, d'Aurélié Valognes

Aurélié Valognes est une écrivaine française née en 1983, à Châtenay-Malabry, que j'ai découverte en lisant tout d'abord *En voiture, Simone*, puis *Mémé dans les orties*, *Minute, papillon*, *La cerise sur le gâteau* et *Au petit bonheur la chance*. Dans ces différents romans, elle croque la famille contemporaine avec humour et émotion.

Je souhaite vous parler, aujourd'hui, du roman que je viens de lire de cette auteure, *Le tourbillon de la vie*.

Ce roman aborde les relations d'un petit-fils, Louis, âgé de 8 ans, et de son grand-père, Arthur, septuagénaire, ancien comédien, et de la complicité qui va les lier malgré les 60 ans qui les séparent.

Le temps d'un été, ils vont essayer de rattraper le temps perdu en partageant leurs petits secrets et des petits moments de bonheur.

Jusqu'à ce que la maladie d'Alzheimer s'abatte sur eux, telle une fatalité, avec les pertes de mémoire et les regrets d'Arthur de ne pas avoir été un bon père.

Entre émotion, rire et nostalgie, Aurélié Valognes nous touche en plein cœur.

Un beau livre, que je vous conseille.



Aline Legendre,
conseillère municipale

Fête de la musique

Le temps était incertain ! La venue du public l'était encore davantage...

Le mardi 21 juin, Étrembières renouait avec sa Fête de la musique.

Pauline Mara, auteure-compositrice-interprète, le groupe pop rock Art N'tone venu d'Arenthon et le groupe de rock d'Étrembières Baron Samedi ont répondu présents à cette soirée de début d'été. Des prestations de très grande qualité,

qui ont été appréciées par le public venu nombreux.

Une soirée musicale très variée, qui a fait danser petits et grands.

L'association AICA a régalié l'assistance avec sa restauration et sa buvette.

La commission Animations du village a déjà prévu de reconduire cette manifestation en 2023.

La bibliothèque municipale d'Étrembières recherche des bénévoles !

- Vous voulez rencontrer d'autres personnes
- Vous désirez vous impliquer dans la vie locale
- Vous avez envie d'occuper votre temps libre
- Vous souhaitez faire partager votre goût de la lecture

Alors, pourquoi pas vous ?

Nous avons besoin de vous pour faire vivre la bibliothèque.

Les activités en bibliothèque sont très variées : accueil des publics, prêt de documents, informatique, achats et équipement des documents... Venez découvrir un univers que vous ne soupçonniez pas !

Le bénévolat, c'est se faire plaisir, accroître la confiance en soi, gagner en indépendance, obtenir de la reconnaissance...

Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie par téléphone au **04 50 92 04 01** ou par e-mail à **celia.garofalo@etrembieres.fr**



Christelle Rousset,
adjointe au maire

De gauche à droite :

Christian Robert, Aline Tagliabue, conseiller et conseillère administratifs, Jean-Marie Martin, maire de Veyrier, une délégation du 7^e régiment de Spahis, Virginie DUBY-MULLER, députée, Anny Martin, maire d'Étrembières, Loïc Hervé, sénateur.



Passage des Spahis à Veyrier et à Étrembières, une belle commémoration !

En raison de la pandémie, les 80 ans de cet événement initialement prévu en 2021 ont été reportés au samedi 21 mai 2022.

L'organisation de la manifestation, à l'initiative de l'association suisse La Mémoire de Veyrier, a pris une dimension transfrontalière.

Veyrier et Étrembières tentent de tisser, depuis plus d'une décennie, des liens aux plans social et culturel, favorisant ainsi une meilleure connaissance de l'histoire commune de nos régions et de nos deux pays.

Cet hommage rendu au 7^e régiment de Spahis algériens a marqué les esprits des villageois en 1941, des deux côtés de la frontière.

Ce régiment n'était pas de nationalité française, mais composé d'indigènes originaires d'Algérie, engagés dans l'armée française. Ils ont combattu en France pour défendre la liberté, puis, plus tard, pour participer à la libération du pays et à la défaite de l'Allemagne.

La commémoration s'est déroulée sous un soleil magnifique, au son de la fanfare de Veyrier, et a été suivie d'un discours de Jean-Marie Martin, maire de Veyrier.

Elle fut ensuite enrichie par les précisions et les connaissances historiques, livrées avec brio et émotion par les passeurs de mémoire et d'histoire de la mémoire de Veyrier, Jean Plançon, Pierre Bosson, Jean-Denys Duriaux.



Deux plaques commémoratives ont été dévoilées à Veyrier et à Étrembières par les autorités. Elles sont actuellement visibles à l'extérieur de la salle communale de Veyrier et chemin de Veyrier au Pas de l'Échelle.

C'est au parc de Bois Salève du Pas de l'Échelle que la maire d'Étrembières, Anny Martin, a eu l'honneur de clore cette cérémonie. Avant que la fanfare de Veyrier n'entame *La Marseillaise* et qu'un cocktail soit offert. Un public nombreux, ainsi que des autorités suisses et françaises, ont salué cet hommage rendu à ce valeureux régiment.

Nos remerciements vont à l'ensemble des organisateurs, qui ont agrémenté la célébration par un rendez-vous matinal au marché Chavaz et une exposition d'anciens véhicules militaires. Remerciements également à nos polices municipales, qui ont permis l'organisation de cette journée transfrontalière, et à l'ensemble des personnels administratifs et techniques, qui ont contribué à la réussite de la commémoration.

Enfin, si vous souhaitez approfondir l'histoire du 7^e régiment de Spahis algériens, l'ouvrage *Des Franches-Montagnes à Veyrier - Retraite, asile et parcours en Suisse du 7^e Régiment de spahis algériens de l'Armée française 1940-1941* et un film sont à disposition sur demande, à la bibliothèque municipale d'Étrembières.

Pour la commission mémoire, Anny Martin

Point sur le personnel municipal

Police municipale

Arrivée le 18 juillet 2022 de Denis Julliard, brigadier-chef principal, à temps complet ([photo 1](#)).

Départ à la retraite le 31 décembre 2022 de Thierry Calloud ([photo 2](#)).

Service administratif

Arrivée le 1^{er} septembre 2022 de Patrick Siffredi, adjoint administratif principal 2^e classe, à temps complet, comme comptable (photo page suivante).

Départ le 10 octobre 2022 de Marianne Langlois, directrice générale adjointe, à la suite de sa demande de mutation à Thonon Agglomération (photo page suivante).

Départ le 1^{er} janvier 2023 de Déborah Grevaz (accueil, scolaire, social), à la suite de sa demande de mise en disponibilité pour convenances personnelles.

Renouvellement des contrats d'Esther Maillot (accueil, état civil) et de Sabira Barberousse (accueil, scolaire, social).

Services techniques

Stagiairisation, à compter du 7 octobre 2022, de Fabien Dusonchet, en tant qu'adjoint technique, à temps complet, comme agent des espaces verts.

Départ le 7 octobre 2022 de Nicolas Choffel, après sa demande de mutation au Conseil départemental de la Haute-Savoie (photo non fournie).

Renouvellement du contrat de Dzevat Dalipi (propreté urbaine).

Groupe scolaire

Arrivée le 25 août 2022 d'Audrey Lepesteur, ATSEM principal 1^{ère} classe, à temps complet.

Arrivée le 25 août 2022 de Marie Gagneur, en tant qu'ATSEM principal 2^e classe stagiaire, à temps complet.

Arrivée le 25 août 2022 de Virginie Da Costa Ferreira, en tant qu'adjoint technique contractuel (contrat pour l'année scolaire 2022/2023), à temps complet, comme assistante polyvalente à la petite enfance.

Stagiairisation à compter du 25 août 2022 de Gülsün Celik, en tant qu'adjoint technique, à temps non complet (22,5 h par semaine), comme agent de restauration.

Renouvellement des contrats de Danielle Makaya et de Perle Oriez.



1

2



Photo 3 : Patrick Siffredi
Photo 4 : de gauche à droite, Esther Maillot, Déborah Grevaz (mise en disponibilité à partir du 1^{er} janvier 2023), Françoise Collet, Patrick Siffredi, Célia Garofalo (manquent sur la photo Sabira Barberousse et Anne Cordet-Baurienne)

Photo 5 : Marie Gagneur, Virginie Da Costa Ferreira, Perle Oriez, Gülsün Celik, Danielle Makaya, Rosemary Requena, Julie Thiodet, Luzayadio Kula, Catherine Moenne-Loccoz (manquent sur la photo Carmen Chanrion, Éliane Gaillard, Audrey Lesteur)



Photo 6 : Abel Dahmani, Dzevat Dalipi, Jean-Michel Geffroy, Tony Sartorio, Fabien Dusonchet, Antoine Bochet, Stéphane Chevassus (manquent sur la photo : Vitor De Matos et Myriam Bousquet)



Photo 7 : Départ de Marianne Langlois

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE JEAN-JACQUES ROUSSEAU



Après une année riche en événements, c'est une nouvelle année scolaire qui commence, ainsi que pour l'association des parents d'élèves (APE).

Après plusieurs actions, telles que le goûter d'Halloween, le carnaval, l'élevage de poussins ou bien encore la vente de fleurs, l'année scolaire s'est terminée en apothéose avec la fête de l'école. Grâce à votre soutien et à celui de la commune, nous avons pu assister au spectacle de fin d'année.

Les enfants se sont amusés grâce à différents jeux et nous nous sommes retrouvés autour d'une bonne paella.

Afin de pouvoir, cette année encore, proposer de belles activités aux élèves du groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau, nous comptons plus que jamais sur votre soutien et votre présence.

Nous sommes impatients de vous rencontrer à l'occasion des prochains événements.

Toute l'équipe de l'APE

Pour nous contacter

E-mail : ape.etrembieres@gmail.com

Suivez-nous sur notre page Facebook :
[apeetrembieres](https://www.facebook.com/apeetrembieres)





ÊTRE EN FÊTES

En raison des contraintes sanitaires encore en vigueur au début de l'année 2022, nous n'avons pas pu organiser notre vin chaud au mois de janvier.

Le 2 mai, les chineurs se sont retrouvés très nombreux lors de notre vide-greniers. Ils ont pu profiter des aubaines que mettent à leur disposition les vendeurs, toujours plus nombreux à vouloir participer à cette manifestation.

Ils ont pu aussi profiter des diots mitonnés par notre chef Cha-Cha et servis, ainsi que les saucisses et frites, par notre super équipe de cuisine, sans oublier, cette année, les paninis, qui ont eu un franc succès.

(photos ci-dessus et ci-contre)

Le 16 juillet, la Fête au village a rassemblé tous ceux qui voulaient profiter d'une soirée agréable autour d'un jambon braisé ou d'un poulet frites, discuter entre amis ou retrouver de vieilles connaissances, et, surtout, danser.

Le feu d'artifice de la mairie a réuni beaucoup de spectateurs, très enthousiastes.

(photo ci-dessous)

Si vous avez envie de participer de l'intérieur (même ponctuellement) ou si vous avez des idées pour de nouvelles manifestations, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous serons ravis de vous accueillir.

Secrétariat d'Être en Fêtes



Vide-greniers du 2 mai 2022



Fête au village

ÇA S'EST PASSÉ

Juin

Pose de la première pierre des travaux de réhabilitation du téléphérique



Juillet

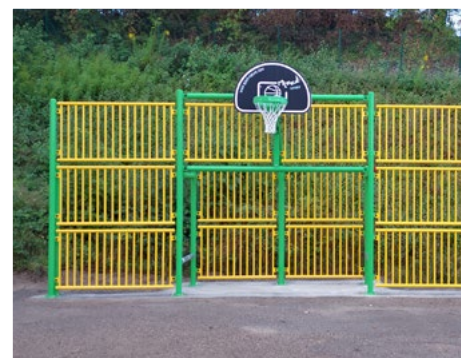
Cérémonie et fête du 14 juillet



Remise des dictionnaires et clés USB aux enfants de CM2 de l'école Jean-Jacques Rousseau



Les emplois d'été aux services techniques



Septembre

Installation du fronton Pas de l'Échelle

Pose d'un panneau lumineux au Crêt de la Croix

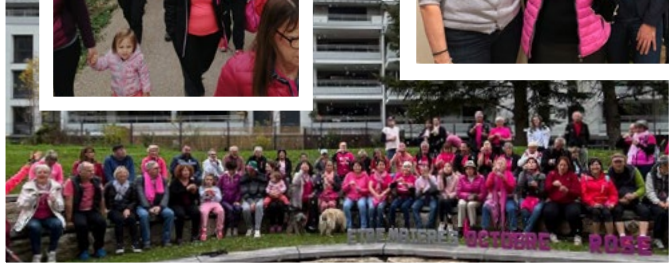


**Mémoire de Veyrier
Conférence 9 novembre 2022**

Passages clandestins et refoulements à la frontière genevoise durant la Seconde Guerre mondiale, focus Étrembières, Veyrier



**Octobre 2022
Marche rose**



Novembre
Remise du chèque pour le comité féminin 74 suite à la Marche rose



Cérémonie du 11 novembre



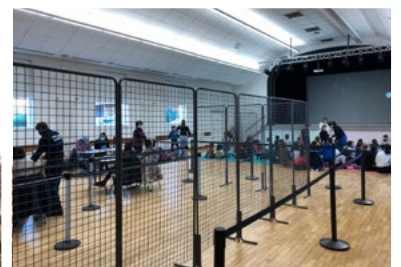
Visite de chantier de la gare haute du téléphérique avec les élus



23-25 septembre
Représentation théâtrale



Décembre
Noël des aînés



Décembre
Exercice du plan communal de sauvegarde



Rentrée scolaire 2022



NOS PARTENAIRES

NOUVEAUX COMMERÇANTS

Les équipes des **3 Brasseurs** vous accueillent avec le sourire, 7 jours sur 7, avec ou sans réservation.

3 BRASSEURS



Qui sommes-nous ?

Notre fabrique de bière et notre cuisine traditionnelle et généreuse vous promettent un excellent moment, dans un cadre convivial et une ambiance unique.

Nos restaurants sont avant tout des micro-brasseries. Nos bières sont faites maison, fabriquées sous vos yeux, et vous les dégustez directement depuis la cuve de garde. Dans nos restaurants, vous allez forcément croiser un (ou une) brasseur qui

vous parlera avec passion de ses créations et vous fera déguster une gamme de bières exclusivement disponible ici.

Côté cuisine, *3 Brasseurs* vous proposent une cuisine authentique, dans l'esprit des anciennes brasseries. Notre carte vous invite à la découverte de la flammekueche, de la choucroute, de la cuisine à la bière ou des plats traditionnels de brasserie. Une cuisine simple et conviviale à déguster avec nos bières fabriquées sur place.

Parler des *3 Brasseurs* sans évoquer l'ambiance serait une faute de goût. Nos restaurants vous accueillent dans un cadre où l'on se sent tout simplement bien. Une ambiance chaleureuse et conviviale, capable d'offrir un espace de tranquillité à ceux qui souhaitent passer un moment agréable en couple, autant qu'un moment de franche bonne humeur pour les groupes ou encore de convivialité pour les familles. *3 Brasseurs* sont des restaurants où les enfants se sentent bien.



Local commercial Parc du Léman / Le Pas de l'Échelle / Étrembières



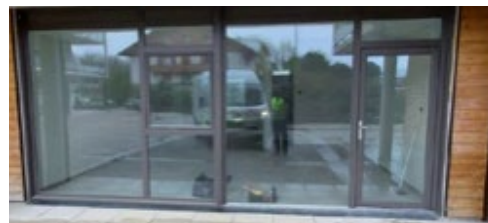
Lors de la construction de l'ensemble immobilier Le Parc du Léman, le conseil municipal de l'époque avait négocié avec le promoteur la cession gratuite de deux locaux commerciaux au bénéfice de notre commune.

Durant le mandat précédent, un local fut aménagé et la crèche Les Roudoudous s'y est installée,

avec le succès que nous constatons aujourd'hui.

À la suite d'une décision prise par le conseil actuel, le second local, d'une superficie de 70 m², vient d'être aménagé.

Ce local ayant été livré brut, d'importants travaux ont été engagés afin de le rendre opérationnel (huisseries,



chape, carrelage, isolation, sanitaires, électricité, éclairage...).

La réception de chantier est réalisée, permettant la mise en location de cet espace, dont la vocation est commerciale ou liée aux services.

Notre commune s'engage à prendre conseils et assistance auprès de la MED (Maison de l'Economie Développement) pour valoriser au mieux l'activité envisagée.

Si, parmi vous, certaines personnes ont des projets et sont intéressées, veuillez prendre contact et transmettre votre étude en mairie. Toute candidature sera étudiée.

Oui Boutique

Oui Boutique est une nouvelle boutique familiale sur Étrembières, qui vous propose : des robes de mariées, costumes et tenues de soirée, à la vente et à la location.

Vous pouvez également trouver différents accessoires de mariage, comme les sous-vêtements, les chaussures, les diadèmes, voiles et bijoux.

Retrouvez-nous du mardi au samedi de **10 h 00 à 18 h 00**, place de parking privée, au **502 route de Saint-Julien**.

Vous pouvez également nous joindre et prendre rendez-vous au **04 50 49 29 96**.

Au plaisir de se voir bientôt.



NOS PARTENAIRES

Au Cœur du Bien-Naître



Massage mieux-être
de l'enfant



Massage bien-être
jeune maman



Yoga bébé



Massage
femme enceinte



Yoga enfant



Baby réflexologie



Massage bien-naître bébé

Vous propose,
à votre domicile



Nathalie Hutzli

+41.77.406.33.66

+33.6.49.87.54.97

coeur.du.bien.naitre@gmail.com



Les rendez-vous ont lieu à votre domicile
(Genève et Haute-Savoie)

Au Cœur du Bien-Naître propose divers ateliers en lien avec la grossesse et la parentalité.

Les ateliers se déroulent à votre domicile. Différents forfaits sont disponibles, des cartes cadeaux, ainsi que des animations pour l'anniversaire de votre enfant (yoga kids).

Les ateliers sont les suivants :

- **Massage de la future maman** : dès le 2^e trimestre et jusqu'à l'accouchement
- **Massage de la jeune maman** : dès que vous pouvez rester allongée sur le ventre
- **Baby yoga** : dès la naissance et jusqu'à 18 mois
- **Yoga kids** : dès 4 ans et jusqu'à 16 ans
- **Apprendre à masser son bébé** : dès la naissance et jusqu'à 18 mois
- **Massage enfant** (auto-massage) : dès 4 ans et jusqu'à 16 ans
- **Baby réflexologie** : dès la naissance et jusqu'à 16 ans

De nouveaux ateliers seront proposés dans les prochains mois. Toutes les informations se trouvent sur les pages Internet, Facebook et Instagram, ou par téléphone, email, etc.

Nos Mômes en douceur



Je m'appelle Solène. Je suis maman de 3 garçons de 7 ans, 4 ans et demi et 18 mois, et j'ai créé Nos Mômes en douceur il y a un peu plus de trois ans.

Je propose différents ateliers autour de la périnatalité, tels que le massage femme enceinte et jeune maman, le massage bébé, le bain sensoriel ou encore les signes avec bébé.

Ma volonté est d'offrir aux futurs et jeunes parents un espace de bien-être, d'écoute et de partage, avec bienveillance et non-jugement, durant cette période si extraordinaire qu'est la naissance d'un enfant, d'une famille.

En effet, il y a en général un suivi important pendant la grossesse à travers les différents examens médicaux et la préparation à la naissance. Mais, après l'accouchement, il n'y a plus beaucoup de rendez-vous et ceux-ci sont principalement ciblés pour le nouveau-né, très peu pour la maman. On se retrouve donc seule avec ce tout petit bébé, dont on a encore tout à découvrir, ainsi que

nos doutes, nos questions, nos peurs. Cela peut être une grande source d'angoisse, d'autant plus si les jeunes parents sont peu entourés.

Lors de la naissance de mon premier enfant, je me suis sentie très seule, pleine de doutes, avec parfois l'impression d'être incompetente dans mon nouveau rôle de mère. J'ai suivi un atelier massage bébé et cela m'a énormément aidée à créer du lien avec mon bébé et à renforcer la confiance en mes capacités parentales. Un peu plus tard, avec lui, j'ai également découvert les signes avec bébé, qui sont un formidable moyen de communication avant l'acquisition de la parole. Cela nous a apporté encore plus de moments de complicité.

Ce sont ces ateliers qui ont semé une petite graine et qui m'ont donné l'envie d'accompagner à mon tour les parents. C'est ainsi qu'après la naissance de mon deuxième enfant, je me suis formée au massage bébé et aux signes, et je ne

cesse de me former depuis trois ans pour étoffer mes accompagnements et mes connaissances dans ce domaine passionnant.

Ainsi, je souhaite offrir aux parents la possibilité de passer des moments douceur avec bébé pour renforcer ce lien si précieux, pour créer des souvenirs et leur donner des outils à utiliser à la maison, et ainsi leur permettre d'avoir pleinement confiance en eux, car ce sont eux les experts de leur bébé.



Des ateliers bien-être parents-bébé à Genève et en France voisine.

- Massage bébé et enfant
- Massage femme enceinte
- Massage jeune maman
- Réflexologie périnatale
- Réflexologie bébé affective
- Pleurs et sommeil
- Rituel Bain Sensoriel
- Baby Yoga
- Signes avec bébé



Venez vivre des moments douceur avec bébé



692 chemin des Grandes Iles 74100
 Etrembières
 +41766157822 - +33681776469
www.nosmomesendouceur.com





AGENDA MUNICIPAL ET ANNUAIRE LOCAL

Les permanences des élus de la commune

- Anny Martin** : sur rendez-vous
- Jean-Michel Vouillot** : sur rendez-vous
- Laurence Déramé** : sur rendez-vous
- Jacky Tonoli** : permanence le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 et sur rendez-vous
- Christelle Rousset** : sur rendez-vous
- Nicolas Tereins** : permanence le lundi matin sur rendez-vous

Le calendrier des conseils municipaux de 2023

Lundi 9 janvier	Lundi 15 mai	Lundi 11 septembre
Lundi 13 février	Lundi 12 juin	Lundi 9 octobre
Lundi 13 mars	Lundi 10 juillet	Lundi 13 novembre
Lundi 17 avril	Pas de CM en août	Lundi 11 décembre

Calendrier pouvant être soumis à modifications.

Mairie d'Étrembières

- 59 place Marc Lecourtier 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 92 04 01
- mairie@etrembieres.fr
- www.etrembieres.fr

Bienvenue aux nouveaux arrivants !
La mairie est à votre service pour vous aider dans vos démarches.

Heures d'ouverture : vous référer à notre site Internet

www.etrembieres.fr

Suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19, la prise de rendez-vous est conseillée et le port du masque obligatoire.

Centre technique municipal

- 889 route de Saint-Julien 74100 Étrembières
- Tél. : 09 75 96 27 08
- ctm-etrembieres@orange.fr

Police municipale

- 59 place Marc Lecourtier (à côté de la mairie)
74100 Étrembières
- Contact : Denis Julliard - Caroline Caillé
- Tél. : 04 50 92 43 05 / 06 30 58 11 19 / 06 43 33 18 64
- policemunicipale@etrembieres.fr

École publique laïque Jean-Jacques Rousseau

- 197 rue des Chamois 74100 Étrembières (Pas de l'Échelle)
- Tél. : 04 50 39 81 81

Bibliothèque municipale

- 110 rue des Jardins 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 49 72 46
- Heures d'ouverture : le lundi de 14 h 00 à 16 h 00
le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00
le samedi de 10 h 00 à 12 h 00

La Poste

- 160 chemin de Veyrier - Le Pas de l'Échelle - 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 39 75 83
- Bureau ouvert du mardi au vendredi de 14 h 30 à 17 h 30
- Les paquets et lettres en instance seront à votre disposition au bureau de Poste de Gaillard (ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 30).

Assistante sociale

- Pôle médico-social de Gaillard
6 impasse des Hutins 74240 Gaillard
- Tél. : 04 50 33 23 46

Annemasse Agglomération

- 11 avenue Émile Zola 74100 Annemasse
- Tél. : 04 50 87 83 00

Office de tourisme Monts de Genève

- 2 place de la Gare 74100 Annemasse
- Tél. : 04 50 95 07 10
- ot@montsdegeneve.com

Espace Bus Tac

- 2 place de la Gare 74100 Annemasse
- Tél. : 0800 1000 74
- Accueil TAC au sein de la Maison de la Mobilité et du Tourisme
57 avenue de la Gare à Annemasse
- Lundi : 8 h 00 - 19 h 00
- Mardi au vendredi : 8 h 00 - 13 h 00 et 16 h 00 - 19 h 00
- Samedi : 9 h 00 - 13 h 00

Caisse d'allocations familiales 0820 25 74 10

Mission locale 04 50 95 20 50

Pôle emploi 3949

Maison de la justice et du droit 04 50 84 06 70

Maison de l'Habitat 04 50 87 99 90

Police secours 17

Pompiers 18

Police nationale 04 57 26 02 00 ou 04 57 26 02 77

(42 rue du Chablais 74100 Annemasse)

Gendarmerie 04 50 92 11 66 (13 rue des Glières 74100 Annemasse)

Pharmacies de garde 3237

Centre Hospitalier Alpes Léman 04 50 82 20 00

(Contamine-sur-Arve)

Hôpital privé Pays de Savoie 0 826 300 074 (Annemasse)

Centre Hospitalier Annecy-Genève 04 50 49 65 65

(Saint-Julien-en-Genève)

Urgences du Léman 04 50 49 15 15 (4 A avenue de Verdun

74100 Annemasse)

Allo enfance maltraitée 119

Accueil des sans-abri 115

Centre antipoison 04 72 11 69 11

Sida info service 0 800 840 800



Cabinet de soins infirmiers de Colonges-sous-Salève

Marick Christiany

- Tél. : 06 06 64 10 67

Kinésithérapeute

Laurent Claret

- 152 rue des Chamois 74100 Étrembières
- Tél. : 04 50 35 21 89 / 06 28 35 03 00

Réflexologie plantaire - massage lomi lomi

Sandra Fabbro - Praticienne diplômée

- Tél. : 06 64 65 93 29

Au Cœur du Bien-être

- Tél. : 06 49 87 54 97

Alison Esthétique

Pédicure, manucure et autres soins à domicile

- Tél. : 06 89 02 83 43

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

**Vous avez entre 15 et 17 ans,
vous êtes de nationalité française,**



**Vous souhaitez participer à la construction d'une société
de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale,
ne manquez pas les inscriptions au
service national universel 2023 !**

Un parcours en 3 étapes

1- Le séjour de cohésion

Le SNU vous donne l'opportunité de découvrir la vie collective au sein d'un centre accueillant environ 200 jeunes venus de toute la France, pendant deux semaines. C'est une occasion unique de créer des liens nouveaux, de développer votre culture de l'engagement et d'affirmer votre place dans la société. C'est aussi la possibilité de découvrir un autre territoire.

2- La mission d'intérêt général

Une fois le séjour de cohésion réalisé, vous effectuerez une mission d'intérêt général. Les missions vous sont présentées et sont préparées dans le module Découverte de l'engagement, dès le séjour de cohésion. Lors de ce séjour, vous pourrez aussi élaborer un projet collectif.

3- L'engagement (facultatif)

À l'issue de la mission d'intérêt général, vous pourrez poursuivre avec une période d'engagement de trois mois ou plus avant vos 25 ans dans un dispositif de volontariat existant, tel le service civique, qui est indemnisé, ou par du bénévolat.

<https://www.jeuxaider.gouv.fr>

Les inscriptions sont ouvertes. Trois séjours vous sont proposés en 2023.

Propriétaires bailleurs, louez votre bien en toute sérénité !

**Action Logement vous permet de sécuriser vos revenus
locatifs pendant toute la durée du bail avec la garantie Visale.**

Depuis 2016, cette garantie, 100 % gratuite, permet de renforcer le dossier du candidat locataire et de sécuriser les revenus locatifs du bailleur pendant toute la durée du bail (dans la limite de 36 mensualités d'impayés de loyers et charges). Elle propose une couverture supplémentaire en cas de dégradations locatives. Véritable alternative à la caution parentale, Visale a aujourd'hui acquis la confiance de nombreux partenaires bailleurs et a contribué à loger plus de 700 000 ménages.

La garantie Visale s'adresse à tous les jeunes de 18 à 30 ans, aux salariés (à partir de 31 ans) nouvellement embauchés, mutés ou ayant un revenu $\leq 1\,500$ € net par mois, aux locataires souhaitant louer un logement dans le cadre d'un bail mobilité.

La garantie Visale est simple et sécurisée !

- Le visa de votre futur locataire est délivré sous 48 heures. Vous obtenez votre contrat de cautionnement en moins de 15 minutes. Le bail peut alors être signé.

- Si vous déclarez un impayé, votre remboursement est traité en 15 jours.

Vos démarches sont simples et s'effectuent directement en ligne.

Une aide soumise à conditions et octroyée sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Visale est une marque déposée pour le compte d'Action Logement.



VISALE.

CONNECTE EMPLOI ET LOGEMENT

Visale, la garantie qui accompagne les locataires et sécurise les bailleurs

Depuis 2016, la garantie Visale d'Action Logement permet de renforcer le dossier des jeunes de moins de 30 ans et des salariés entrant dans un emploi qui ne disposent pas de garanties suffisantes pour accéder à un logement.

100 % gratuite, elle sécurise les revenus locatifs du bailleur, pendant toute la durée du bail, et propose également une couverture en cas de dégradations locatives. Véritable alternative à la caution parentale, Visale a aujourd'hui acquis la confiance de nombreux partenaires bailleurs et a contribué à loger plus de 700 000 ménages.

Simple et 100 % dématérialisée, en quelques clics, locataire et bailleur vérifient s'ils peuvent bénéficier de la garantie Visale et créent ensuite leur espace personnel. Un vrai gain de temps !

ActionLogement

RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

Rendez-vous sur visale.fr pour en savoir plus !



CALENDRIER DES CÉRÉMONIES ET MANIFESTATIONS 2023

JANV.

**Jeudi
05**

Tournoi de bridge + galette des rois

Local du Bridge, 14 h 00
Organisé par l'association Bridge Club du Salève

JANV.

**Samedi
07**

Galette des rois et vin chaud

Maison du Parc, 11 h 00
Organisés par l'association Être en Fêtes

JANV.

**Samedi
14**

Concours de boules 16 quadrettes

Boulodrome, 14 h 00
Organisé par l'association La Boule du Salève

JANV.

**Dimanche
15**

Concours de boules 16 quadrettes

Boulodrome, 7 h 30
Organisé par l'association La Boule du Salève

JANV.

**Vendredi
27**

Vœux du maire

Salle des fêtes, 19 h 00
Organisés par la commune,
fêtes et cérémonies

FÉV.

**Mardi
07**

Loto

Salle des Bleuets, 14 h 00
Organisé par l'association
Club de la Belle Époque

MARS

**Sam
04**

Carnaval

Salle des Fêtes, Parc de Bois Salève, 14 h 00
Organisé par l'APE

MARS

**Mardi
07**

Concours Master vétérans

Boulodrome, 9 h 00
Organisé par l'association
La Boule du Salève

MARS

**Dimanche
12**

Loto

Salle des fêtes, 14 h 00
Organisé par l'association La Boule du Salève

MARS

**Mardi
21**

Loto

Salle des Bleuets, 14 h 00
Organisé par l'association La Boule du Salève

MARS

**Jeudi
23**

Pliage de secours parapente

Salle des fêtes, 9 h 00 - 17 h 00
Organisé par l'association
Club du Vol Libre

AVRIL

**Samedi
08**

Grand prix M1 Élite

Boulodrome, 7 h 30
Organisé par l'association La Boule du Salève

AVRIL

**Samedi
29**

Vente de fleurs

Maison du Parc, 9 h 00
Organisée par l'association APE

AVRIL

**Dimanche
30**

Vide-greniers

Maison du Parc, 7 h 00
Organisé par l'association Être en Fêtes

MAI

**Lundi
8**

Cérémonie des 8 mai et 30 avril

Parc des Frères Grenat, 18 h 00
Organisée par fêtes et cérémonies

JUIN

**Jeudi
01**

Tournoi de bridge

Local de Bridge, 14 h 00
Organisé par le Bridge Club du Salève

JUIN

**Samedi
03**

Concours 32 doublettes

Boulodrome, 8 h 00
Organisé par l'association la Boule du Salève

JUIN

**Lundi
05**

Journée de l'environnement

À déterminer, horaires à convenir
Organisée par la commission
Développement durable

JUIN

**Samedi
17**

Fête de l'école

Salle des fêtes, école, 9 h 00
Organisée par l'APE

JUIN

**Mercredi
21**

Fête de la musique

Maison du Parc, 19 h 00
Organisée par fêtes et cérémonies

JUILLET

**Vendredi
14**

Cérémonie du 14 juillet

Parc des Frères Grenat, 18 h 00
Organisée par fêtes et cérémonies

JUILLET

**Vendredi
14**

Fête au village

Maison du Parc, 19 h 00
Organisée par l'association
Être en Fêtes

SEPT.

Samedi
02

Concours de boules 32

Boulodrome, 8 h 00
Organisé par l'association
La Boule du Salève

SEPT.

Samedi
16

Les Journées du patrimoine

17 h 30
Organisées par fêtes et cérémonies

SEPT.

Dimanche
17

Les Journées du patrimoine

17 h 30
Organisées par fêtes et cérémonies

SEPT.

Vendredi
22

Représentations théâtrales

Salle des fêtes, 20 h 30
Organisées par l'association
Le Théâtre de l'Échelle

SEPT.

Samedi
23

Représentations théâtrales

Salle des fêtes, 20 h 30
Organisées par l'association
Le Théâtre de l'Échelle

SEPT.

Dimanche
24

Représentations théâtrales

Salle des fêtes, 17 h 30
Organisées par l'association
Le Théâtre de l'Échelle

NOV.

Mardi
07

Conférence

Salle des fêtes, 19 h 00
Organisé par le Club du Vol Libre

NOV.

Mardi
07

Loto

Salle des Bleuets, 14 h 00
Organisé par le Club de la Belle Époque

NOV.

Samedi
11

Cérémonie du 11 novembre

Parc des Frères Grenat, 11 h 00
Fêtes et cérémonies

NOV.

Vendredi
24

Forêt Magique

Parc de Bois de Salève,
Organisée par fêtes et cérémonies

NOV.

Samedi
25

Forêt Magique

Parc de Bois de Salève,
Organisée par fêtes et cérémonies

NOV.

Dimanche
26

Forêt Magique

Parc de Bois de Salève,
Organisée par fêtes et cérémonies

OCT.

Samedi
07

Marche rose

Plus d'infos à venir
Organisée par le CCAS

OCT.

Dim
08

Marche rose

Plus d'infos à venir
Organisée par le CCAS

OCT.

Samedi
14

Ultra Montée du Salève

Salle des fêtes, 9 h 00
Organisée par
le Club Athlé Saint-Julien 74

OCT.

Samedi
21

Regard sur l'Art

Salle des fêtes, 9 h 00
Organisé par fêtes et cérémonies

OCT.

Dim
22

Regard sur l'Art

Salle des fêtes, 9 h 00
Organisé par fêtes et cérémonies

DÉC.

Samedi
2

Course du Duc

Plus d'infos à venir

DÉC.

Samedi
8

Apéritif de Noël

Plus d'infos à venir
Organisé par le CCAS

DÉC.

Dimanche
9

Apéritif de Noël

Plus d'infos à venir
Organisé par le CCAS

DÉC.

Mardi
12

Loto

Salle des Bleuets, 14 h 00
Organisé par le Club de la Belle Époque

DÉC.

Vendredi
15

Tournoi de Noël

Bridge Club, 15 h 00
Organisé par le Bridge Club du Salève

Merci
aux annonceurs

ÉTREMBIÈRES AVENIR

ENSEMBLE POUR ÉTREMBIÈRES

Texte non transmis au moment
de la conception de ce numéro

Texte non transmis au moment
de la conception de ce numéro

Yannick Moreton,
Aline Legendre,
conseillers municipaux
pour la liste Étrembères Avenir

Emilie BAUD et Philippe ZABE
conseillers municipaux
pour la liste
Ensemble pour Étrembières

Vœux du maire

VENDREDI 27 JANVIER 2023

Salles des fêtes - 19 h 00

deux

mille

23





S'accorder du temps pour vivre



**MÉNAGE
REPASSAGE**



**AIDE À LA
PERSONNE**



**GARDE
D'ENFANTS**



JARDINAGE



VOTRE AGENCE

119 b Rue de Genève

GAILLARD

04.58.02.03.89

BLYFIT

espace cross training intérieur et extérieur

OUVERT
7 jours / 7
6h / 23h

plus d'informations sur www.bly-fit.com



coaching personnalisé



musculation & cardio



cours collectifs



sauna hammam

Que ce soit pour venir transpirer et dépasser vos limites ou pour vous relaxer, notre salle de sport Bly Fit met à disposition de nombreuses activités pour votre bien-être. Entre fitness, musculation, détente et restaurant healthy, venez trouver chez Bly Fit les moments de détente et de convivialité tant recherchés dans votre journée.

Nous contacter

71 rue de la gare
74100 Etrembières
04.50.85.71.32
contact@bly-fit.com



restaurant healthy
ouvert à tous



parc
ouvert
7j/7

WATER CIRCUS

FRENZY FAMILY

WE ARE BACK!

SAMEDI 24 JUN 2023 !

**PRÊT À T'ENVOYER EN L'AIR
ET À CHILLER AVEC TES POTES ?**

NOUVEAUTÉS 2023



Terrain de beach volley



Terrain de pétanque



Espace réservé à la baignade

Water Circus, parc aquatique à sensations aux portes de Genève

467 route du Pont de Zone 74100 - Etrembières
04 50 95 57 42 | contact@water-circus.com



Water Circus c'est :



Deux bassins de Water Jump et Bodyboard



Des rampes allant jusqu'à 12,5 m de haut



Un espace réservé à la baignade



Des terrains de beach volley et de pétanque



Un château gonflable



Un Rooftop ultra stylé de 300m²



Un espace avec brumisateurs pour un max de fraîcheur



Une chill zone pour un max de détente



Un espace lounge pour chiller avec une vue imprenable sur le parc. Canapés, bar, soirées à thèmes, DJ, petite restauration...

C'est le bar le plus cool de ta région et c'est ouvert du mercredi au dimanche !

**VOUS ÊTES
CHAUD ?
ON VOUS ATTEND !**



WWW.WATER-CIRCUS.COM

Bernard Cocard
Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades

Fillinges
Vétraz-Monthoux

04 50 38 27 02
06 08 78 40 13

www.bernard-cocard-peinture.fr
cocard.bernard@gmail.com

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS



ETABLISSEMENT DE BONNEVILLE

ZI les fourmis
130 avenue de la Roche Parnale
74130 BONNEVILLE
Tél. : 04 50 25 22 90

ETABLISSEMENT D'ANNEMASSE

Le Pas de L'Echelle
Chemin de bois Crevin
74100 ETREMBIÈRES
Tél. : 04 50 95 46 60



www.colasetvous.fr



BÉTON DU SALÈVE

béton prêt à l'emploi

Chemin de la Gravière - 74100 ETREMBIÈRES

 04 50 85 07 21

@ betondusaleve@orange.fr

Site de production  04 50 85 20 00

Centre administratif  04 50 17 08 07



**MATERIAUX
ET
CARRIERES DU SALEVE**

**ENGAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL**

**SABLES ET
GRAVIERS LAVES**

**TRANSPORTS
DE MATERIAUX**



**VALORISATION
ET RECYCLAGE
DE MATERIAUX INERTES**

**EXPLOITATION
DE CARRIERES**

REMBLAIEMENT DE SITES



**34, Chemin de Balme - Le Pas de L'Echelle
74100 ETREMBIERES**

**TEL. +33 (0)4 50 39 78 00 - FAX. +33 (0)4 50 39 88 95
contact@carrieres-descombes.fr - www.carrieres-descombes.fr**